

Qatar : le lycée français de Doha renonce à la mixité

La France et le Qatar ont signé le 28 janvier un accord qui a permis de régler « *certaines problèmes* » au lycée Voltaire de Doha. L'établissement instituera une séparation des sexes au niveau du secondaire et introduira dans ses programmes l'enseignement de la religion musulmane.

L'accord a été signé en présence de la ministre déléguée aux Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret. « *Il y a trois questions qui sont importantes pour les Qataris et les Arabes qui fréquentent cette école, et ce sont l'enseignement de la charia islamique, de la langue arabe et de la séparation entre garçons et filles à partir d'un certain âge* », a déclaré le procureur général du Qatar et président du conseil d'administration de l'école, Ali Ben Fetis Al-Marri. « *Nos amis français se sont montrés compréhensifs, car l'essentiel pour nous est d'avoir des Qataris francophones attachés à leur langue et leur religion* », a-t-il ajouté.



Le procureur général du Qatar, Ali Ben Fettis al-Marri, et la directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Hélène Farnaud-Defromont à l'occasion de la signature d'un accord sur le lycée Voltaire de Doha, la capitale qatarie, le 28 janvier 2014. (Photo : AFP/Karim Jaafar/Al-Watan Doha)

L'accord institue l'enseignement de la religion musulmane et de l'arabe dans cette école franco-qatarie, et mettra en place à l'avenir une séparation entre filles et garçons à partir du secondaire. L'école ne compte pour le moment que des classes de maternelle et de primaire.

Fin 2012, le proviseur de cet établissement privé ouvert en 2007, Franck Choinard, avait dû partir précipitamment en raison d'un conflit. Selon le site d'information en ligne *Mediapart*, il était menacé d'un procès à la suite d'une plainte d'une employée pour « *attitude antimusulmane* ».

Auparavant, la mission laïque française qui gérait le lycée Voltaire avait été accusée de détournement de fonds. Une plainte déposée en ce sens en France a été classée sans suite par le parquet de Nanterre, selon Yves Aubin de la Messuzière, président de la mission laïque. Plusieurs médias français avaient alors rapporté qu'à l'origine de ces péripéties se trouvait un conflit sur les programmes, les dirigeants qataris contestant le contenu de certains livres d'histoire et de sciences naturelles. La gestion du lycée Voltaire qui accueille un millier d'élèves est maintenant assurée par le Qatar.